

Communiqué de presse



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Toulouse, le 6 décembre 2019

Signature de la convention de financement relative au projet de liaison cyclable de Bas-Pays à Montauban

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, a signé, ce vendredi 6 décembre 2019, avec Brigitte Barèges, présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand-Montauban, la convention de financement relative au projet de liaison cyclable de Bas-Pays à Montauban.

Cette convention a pour objet la création d'une liaison cyclable à travers la ZAC de Bas-Pays. Le projet consiste en la réalisation d'une voie de cheminements doux comprenant une voie cycles et une voie piétons distinctes. Ces aménagements constituent une tranche d'un projet global d'aménagement d'une coulée verte paysagère.

Cette liaison radiale organise les mobilités actives dans de bonnes conditions entre zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, et permet de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux.

La convention s'inscrit dans le cadre du premier appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » lancé par l'État en décembre 2018 visant à soutenir

ruraux. Le fonds a été doté pour l'année 2019 de 50 millions d'euros. Ce montant

le déploiement d'itinéraires cyclables structurants dans tous les territoires, urbains et

Contacts Presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES

© 06.45.89.72.16

2 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU ① 07.85.02.55.71

2 05.34.45.38.31

communication@occitanie.gouv.fr

1, place Saint-Etienne 31038 TOULOUSE CEDEX 9 sera reconduit en 2020.

Lauréate de l'appel à projets, la Communauté d'Agglomération du Grand-

Montauban bénéficiera ainsi d'une aide de l'Etat de 278 000 euros.

Cet appel à projets marque la volonté de l'État de s'engager pour la première fois, financièrement, aux côtés des collectivités locales dans leurs investissements en faveur du vélo.

Pour accompagner et encourager les Français à choisir plus régulièrement le vélo comme mode de transport au quotidien, le Gouvernement a lancé en 2018 le plan vélo et mobilités actives qui prévoit de consacrer 350 millions d'euros de soutien public sur 7 ans. Cet engagement d'un niveau sans précédent permettra d'accompagner les collectivités dans les aménagements visant à résorber les discontinuités (rocades urbaines, voies ferrées, etc.) qui génèrent un inconfort important dans le parcours des cyclistes.

Vous pouvez consulter les précédents communiqués de presse à l'adresse suivante :

http://www.occitanie.gouv.fr/communiques